



L'ARMC

l'Aide à la Recherche des Maladies du Cerveau
"la Jeanne Hamon-Frostin"

19, rue des Ajoncs
56140 PLEUCADEUC
Siret : 788 515 229 00011

Association reconnue "d'intérêt général"

Tél. 02.97.26.10.22 / 06.84.42.44.45
E-mail : claudhamon@me.com
Site : armc-pleucadeuc.com

"J'ai parrainé l'ARMC
parce que c'est une petite
association qui défend une
grande cause."

Loïc PEYRON,
10 avril 2014



"L'ARMC, l'association qui accompagne la vie"

Pleucadeuc, le 1 01 2022

Cher(e)s Adhérent(e)s à l'ARMC

**"Votre Fidélité à rejoindre chaque année l'ARMC est un Honneur
Nous vous en remercions très chaleureusement".**

Vous trouverez ci-joint :

- le reçu fiscal de l'exercice 2021
- le compte rendu, rapport moral de l'exercice 2021
- le bulletin d'adhésion 2022 à l'ARMC
- **"Nous aurons besoin de vous tous en 2022 afin de gagner le combat contre la SLA et les maladies du cerveau"**

Nous avons le souci constant de mutualiser autour de nous, mais à ce jour nous n'avons pas le moindre "sponsor", ce qui revient à dire que l'ARMC ne peut compter que sur vous afin de continuer le combat engagé avec Jeanne et désormais au service des autres. Chaque cotisation nouvelle ou renouvelée est essentielle et nous avons besoin de votre soutien pour maintenir cette action, en garantir l'indépendance et en assurer la plus grande efficacité. N'oublions jamais cette information de l'ICM qui nous a indiqué dès juillet 2012 "qu'une personne sur huit est aujourd'hui touchée par ces maladies qui se caractérisent par des atteintes lésionnelles du cerveau, de la moelle épinière, des nerfs périphériques ou des muscles. Ce sont des maladies chroniques, invalidantes et impliquant des prises en charge médico-sociales importantes".

Vous pouvez nous aider à mieux faire connaître le travail quasi permanent qui est le nôtre, nous aider à médiatiser notre journée festive du 14 juillet "la Jeanne Hamon Frostin", à la parrainer, à animer notre site internet, les réseaux sociaux de l'ARMC et à tout ce qui gravite autour de la communication et de la prospection.

Le secret de l'ARMC, c'est qu'avec un peu de volonté, de l'enthousiasme, de la conviction aussi, on peut faire de belles choses ensemble et mettre en ligne une grande chaîne de solidarité au service des autres. Qui aurait fait le pari au soir de notre première édition 2012 que nous aurions remis en 10 années d'exercice un peu plus de 240 000 € de dons à la recherche médicale et d'aide diverses aux malades, dont la cellule pluridisciplinaire SLA du centre de KERPAPE ?

Nous vous remercions de nous faire parvenir le renouvellement de votre adhésion 2022 à l'ARMC et de parrainer dans vos familles respectives et cercles d'amis de nouveaux adhérents.

C'est également la meilleure façon de maintenir en vie l'ARMC et de la faire connaître.

Claude Hamon
Secrétaire Fondateur de l'ARMC



Avec le soutien de

